



## PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



## CONSEIL COLLECTIF EN GRANDES CULTURES

## Objectifs

Apporter aux exploitants agricoles un appui technique personnalisé, sous forme de conseil collectif.

### Qui est concerné ?

Tous les agriculteurs souhaitant un appui technique en grandes cultures

### Prestation proposée

- **Abonnement par mail ou fax au Flash « Grandes cultures ».** Ce bulletin fait le point sur la situation des principales grandes cultures et apporte des règles de décisions et des préconisations en fonction de l'évolution des cultures et des bioagresseurs sur le terrain. Il comprend également des messages pour les exploitants en agriculture biologique et des actualités réglementaires
- **Abonnement au Flash Irrigation** (uniquement par mail). Envoi d'un bulletin de façon hebdomadaire pour le blé, soja et sorgho et bi-hebdomadaire pour le maïs. Ce bulletin décrit les valeurs de nos suivis et donne un conseil d'optimisation de l'irrigation. La bonne gestion de l'irrigation permet une économie en coût et en temps de travail. Ce bulletin est envoyé de fin mars à début juillet pour le blé et de juin à mi-septembre pour les autres cultures.
- **Les 2 brochures de préconisation blé, orge, colza et maïs soja, sorgho.** Ces documents annuels reprennent les principaux éléments de l'itinéraire cultural en production conventionnelle et en agriculture biologique. La brochure blé est envoyée début septembre, celle sur les cultures de printemps début janvier de la campagne suivante.
- **La revue annuelle technico-économique « Terres d'Alsace »** envoyé fin d'année ou début d'année suivante
- **Appui technique et agronomique :** rendez-vous collectifs de bouts de parcelles, réunions techniques et visites d'essais, en fonction de l'évolution des cultures et des bioagresseurs sur le terrain
- **Une assistance téléphonique pour les informations techniques**

### Nos +

- Des conseillers proches du terrain et des réalités locales
- Un suivi rapproché de l'exploitation du fait de la bonne connaissance de l'entreprise et de son contexte par les conseillers
- Un conseil neutre réalisé en toute indépendance commerciale
- Mise en œuvre des préconisations de la charte Agri-Mieux

### Tarif - Durée

Conditions générales de vente sur demande ou consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera précisée dans le contrat.

### Vos conseillers référents

#### • ADAR du Kochersberg

- Claire BUY \*
  - Pierre GEIST \*
  - Grégory LEMERCIER \*
- 03 88 69 63 44  
 claire.buy@alsace.chambagri.fr  
 pierre.geist@alsace.chambagri.fr  
 gregory.lemercier@alsace.chambagri.fr

#### • ADAR de l'Alsace du Nord

- Patrick ROHRBACHER \*
  - Laurent FRITZINGER \*
- 03 88 73 20 20  
 patrick.rohrbacher@alsace.chambagri.fr  
 laurent.fritzinger@alsace.chambagri.fr

#### • ADAR Plaine de l'Ill

- Marielle STIMPFLING \*
- 03 88 74 13 13  
 marielle.stimpfling@alsace.chambagri.fr

#### ■ François LANNUZEL

06 08 91 64 67  
 francois.lannuzel@alsace.chambagri.fr

#### • Sainte Croix en Plaine

- Jonathan DAHMANI \*
- 03 89 20 97 54  
 jonathan.dahmani@alsace.chambagri.fr

#### ■ Jean Louis GALAIS \*\*

03 89 20 97 81  
 jean-louis.galais@alsace.chambagri.fr

#### • Altkirch

- Fabienne BOIZET-NOEL \*
- 03 89 08 97 65  
 fabienne.boizet-noel@alsace.chambagri.fr

#### ■ Jean-François STREHLER\*

03 89 08 97 60  
 jean-francois.strehler@alsace.chambagri.fr

\*\* Responsable des conseillers à l'utilisation des produits pharmaceutiques

\* Conseil à l'utilisation des produits pharmaceutiques

La Chambre d'Agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



### Chambre d'agriculture Alsace

#### ■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM  
 67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

■ mail : [direction@alsace.chambagri.fr](mailto:direction@alsace.chambagri.fr)

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

#### ■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038  
 68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ Site internet : [www.alsace.chambagri.fr](http://www.alsace.chambagri.fr)

